

CONDITIONS SANITAIRES DU JUDO CLUB DE BAUVIN

- Rentrée Saison 2020/2021-

PROTOCOLE DE VIGILANCE MODEREE -

Le NIVEAU 2 appliqué par la FFJDA nous permet la pratique de notre activité sans restriction tant que chacun respectera les gestes barrières et toutes les consignes imposées par les dirigeants et enseignants.

LA GESTION DE L'HYGIENE DES LIEUX DE PRATIQUE PAR LES ENSEIGNANTS ET PAR L'ENCADREMENT

Nous prévoyons un battement de 10 à 15 minutes entre chaque cours, pour l'organisation de la sortie et de l'entrée des pratiquants ; du nettoyage du Tatami par pulvérisation d'un produit bactéricide, fongicide et actif sur virus selon la norme EN 14476 recommandée et son séchage et de la ventilation du dojo (fenêtres et portes extérieures resteront au maximum ouvertes selon la météo) .

Les sols, poignées interrupteurs, matériels ... seront systématiquement nettoyés.

Un plan de circulation dans le dojo sera matérialisé au sol par un marquage fléché.

Après autorisation des professeurs, l'entrée se fera par les portes battantes derrière le bâtiment, la sortie par le hall, ainsi aucun croisement entre les cours.

Tous les sacs et effets personnels seront déposés au sol à intervalle d'1 m, côté « mur des coupes ».

A ce jour, l'utilisation des vestiaires et sanitaires n'est pas autorisée (sauf cas exceptionnel).

LA GESTION DE L'ACCUEIL DES PRATIQUANTS

Le pratiquant mineur sera accompagné par une seule personne majeure et masquée, et ce jusqu'à l'entrée (derrière le bâtiment). Le mineur sera récupéré dans le hall ou à l'extérieur devant la porte d'entrée habituelle (si trop de personnes pour respecter la distanciation) puisque leur sortie sera de ce côté.

Seuls les pratiquants, les professeurs, les dirigeants et éventuellement bénévoles, masqués (+ de 11ans) sont autorisés dans l'enceinte du Dojo.

LA GESTION DE L'HYGIENE INDIVIDUELLE PAR LES ENSEIGNANTS ET PAR L'ENCADREMENT (tout le protocole décrit ci-dessous sera scrupuleusement contrôlé)

JE SUIS PRATIQUANT - AVANT DE ME RENDRE AU DOJO

- Je me douche et mes cheveux sont lavés
- Ma tenue de pratique est lavée (judogi, ...)
- Mes mains sont propres et mes ongles correctement coupés
- Je suis allé(e) aux toilettes
- J'ai mis ma tenue de pratique (Judogi ou autres pour les disciplines associées) sous un survêtement (+une veste si nécessaire) pour ne pas la salir pendant le trajet vers le dojo.
- Si j'ai plus de 11 ans, je porte un masque.
- Je prends un sac où seront mes mouchoirs jetables non utilisés, ma lotion hydro-alcoolique, mes « zoori » ou chaussons, ma bouteille d'eau et une fiche comprenant les coordonnées de l'accompagnant pouvant être joint en cas de problème durant la séance

J'ARRIVE AU DOJO

- J'attends à la porte à l'arrière du bâtiment, l'autorisation de pénétrer dans la salle.
- Je suis le marquage au sol.
- Un dirigeant sera chargé d'effectuer une première désinfection des mains.
- Je trouve un espace à 1m de mes camarades côté « mur des coupes ».
- Une fois mon sac posé, je retire mes vêtements préalablement mis au-dessus de mon kimono, mes chaussures/chaussettes, bijoux. L'ensemble de mes affaires sera rangé dans mon sac.
- Je m'assieds sur le tatami, les jambes dirigées vers l'extérieur et me masse les pieds et ensuite les mains au gel hydro-alcoolique.
- Je mets mes zoori et j'attends debout au même endroit le lancement du cours.
- Seulement à ce moment là, j'oterais mon masque.
- Le partage d'effets personnels est interdit.
- Le salut commun de démarrage de la séance se fait en ligne comme traditionnellement.
- Les consignes incontournables vous seront alors rappelées et expliquées.
- Les pratiquants non autonome seront bien sûr aidés et accompagnés.
- La séance se déroule de manière classique.
- Les professeurs seront éventuellement amenés à proposer une adaptation pédagogique spécifique à la situation de vigilance.
- En fin de séance, je refais le même protocole qu'à mon arrivée.
- Je récupère TOUTES mes affaires (sans aucun oubli) et je sors directement par la porte vers le hall.
- Les contacts entre adhérents, professeurs ou dirigeants sont interdits.

PRECONISATIONS COMMUNES

- Je ne suis pas dans un foyer ayant un cas de COVID-19 déclaré depuis moins de 24j
- J'ai un bon état de santé général
- Je ne vis pas avec une personne fragile (> 70 ans, pathologie cardiaque ou pulmonaire chronique, immunodéficiência)
- Si j'ai eu le COVID-19 et ai été hospitalisé, je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise d'activité
- Si j'ai eu des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées,...), ces symptômes ont débuté depuis plus de 24 jours et ont pris fin depuis 48h minimum.
- Je n'assiste donc aux cours que sous toutes ces conditions.

Nous allons nous retrouver et avoir la joie de pouvoir pratiquer notre sport.

Nous comptons bien évidemment sur votre sérieux et le respect de ces consignes.

Nous savons que nous pouvons vous faire confiance.

Ce document sera remis à chaque licencié. Celui-ci ou son responsable légal accusera bonne lecture de ce protocole en signant le coupon qui l'accompagne.

*Je soussigné Mr / Mme / Mlle
(représentant légal de(pour les mineurs)certifie avoir pris connaissance ou avoir fait lecture avec mon enfant des conditions sanitaires énumérées dans le protocole cité ci-dessus .*

Fait à le

Signature